



Lettre ouverte au Directeur du Centre Spatial Guyanais.

A propos de l'impact environnemental de la fusée Ariane,

Monsieur le Directeur,

Au nom de tous les concitoyens de Guyane, les **Nouvelles Forces de Progrès** voudraient éclaircir un certain nombre de questions relatives à l'impact environnemental des lancements de la fusée Ariane.

En effet, ces derniers effectués régulièrement sur le territoire Guyanais sont ils sans conséquence sur le quotidien des habitants de Guyane ?

Rappelons nous que bon nombre d'hommes et de femmes de Guyane, ont fait l'objet d'une expropriation, sans la moindre consultation préalable et sans même leur consentement.

Aujourd'hui, il est opportun de rappeler qu'à chaque tir d'Ariane, ce ne sont pas moins de 120 tonnes d'UDMH (*Unsymmetrical Dimethylhydrazine*), gaz extrêmement toxique qui sont envoyées dans l'air de Guyane.

D'après nos informations, l'UDMH se présente sous la forme d'un liquide clair, volatile et hygroscopique, à l'odeur ammoniacale piquante typique des amines organiques. Le composé vire au jaune à l'air libre, dont elle absorbe l'oxygène et le dioxyde de carbone.

Le **Professeur Henri DELALU**, qui dirige le laboratoire hydrazines et l'université Claude-Bernard de Lyon et aussi le "père" de l'UDMH française lui a consacré sa thèse de doctorat en chimie organique en 1977.

Il nous rappelle que dans les années 1970, la fusée Ariane était tributaire de l'UDMH soviétique.

« Cette situation ne pouvant plus durer, il a été mis au point, en partenariat avec le CNRS et la SNPEI de Toulouse, un procédé de production "propre", **moins cancérigène car il ne contient pas de nitrosamines** (accélérateur de réaction chimique, que l'on retrouve notamment dans les cigarettes) » : Propos recueillis par Jean-Christian Tirat dans Article Valeurs Actuelles du 21 juillet 2006.

Étonnamment, l'UDMH est assez mal connue des chimistes mais pas de ses utilisateurs.

Ainsi, nous avons découvert ce qu'en dit un document de l'Otan (AC/258) relatif aux sécurités supplémentaires liées aux munitions qui contiennent de l'UDMH en petite quantité :

« Odeur âcre et ammoniacquée, très inflammable, caustique et toxique, réaction spontanée au contact des substances riches en oxygène (acides, rouille, par exemple), vapeurs plus lourdes que l'air et, combinées à celui-ci, qui forment des mélanges explosifs. »

Quant aux symptômes d'intoxication, ce même document précise :

« Brûlures acides : yeux, membranes des muqueuses nasales et pharyngées, irritation des voies respiratoires, formation de cloques. ».

Ce document de l'Otan n'évoque pas la production à grande échelle de l'UDMH. Cependant, il précise que la distance de sécurité à faire évacuer sous le vent est de 1 000 mètres, pour les munitions.

Or, l'UDMH est utilisée dans la propulsion des fusées et ce sont 70 à 80 tonnes par tir dans la version **Ariane 1** et environ 120 tonnes par tir avec la fusée **Ariane 4** qui sont envoyés dans l'air de Guyane.

Qu'en est-il d'**Ariane 5**, dont le lancement est manifestement régulier en Guyane ?

A titre comparatif, la base américaine de « Cap Canaveral », consciente d'un certain danger, se situe à **environ 200 Km** des premières habitations. Le **Centre Spatial Guyanais** quant à lui, se trouve directement implanté au sein d'une bourgade de 24 035 habitants.

Ce fait, doit il nous inquiéter ?

Toujours plus surprenant, lorsqu'il s'agit de l'implantation de SOYOUZ ; base spatiale russe dont on ne connaît guère les préoccupations environnementales. Une seule certitude ; elle se construit lentement sans que l'on en constate le moindre impact sur notre environnement puisqu'aucune information publique n'est diffusée.

Que doit on penser du 3^{ème} lanceur NOVA ?

Trois lanceurs au lieu d'un ! Force est de constater que ce nouveau complexe spatial, une fois opérationnel, concernera sur le plan environnemental, une région toute entière :

○ Kourou, Sinnamary et Iracoubo qui ne représentent pas moins qu'un ensemble démographique de 30 000 habitants.

Manifestement et sans vouloir présager des incidences environnementales à moyen et long terme, les **Nouvelles Forces de Progrès** expriment une certaine inquiétude et souhaite que vous puissiez nous répondre sans équivoque.

Monsieur le Directeur,

Pouvez vous nous confirmer que dans les 5 minutes qui suivent un tir d'Ariane, Soyouz ou Nova, il me serait possible de prendre un bol d'air sur le pas de tir avec mes deux enfants de 5 et 12 ans , sans connaître le moindre danger ?

Au nom de toute une population, de nos enfants et des générations futures, nous sommes impatients que vous puissiez nous répondre sans aucune ambigüité.

Je vous prie de croire, Monsieur le Directeur, en l'expression de mes salutations les meilleures.

***Les Nouvelles Forces de Progrès
Des entrepreneurs politiques***

Le Président


Jean Marc AIMABLE

nouvelles forces de progrès

3, Résidence les quatre soleils - Route de Montabo - 97300 CAYENNE
Tél. 06.94.23.87.96 Fax 05.94.31.42.54 nfp.guyane@yahoo.fr